

Lancement d'une procédure européenne pour sauver le Palais du Midi

Dépôt d'une candidature au programme « 7 Most Endangered Monuments » organisé par Europa Nostra, fédération paneuropéenne du Patrimoine



Introduction

Le 8 juin 2023, le gouvernement régional prenait la décision de démolir l'intérieur du Palais du Midi pour poursuivre le chantier du métro 3. Cette démolition signifiait [la destruction des tissu urbain et social de tout un quartier](#), qui se verrait privé d'une grande partie de ses activités commerciales, éducatives et sportives. Depuis cette annonce, habitants, associations, commerçants se retrouvent confrontés à une volonté politique d'invisibilisation et de marginalisation du patrimoine matériel et immatériel que constitue le Palais du Midi. Ce « négationnisme patrimonial » tente d'occulter la valeur architecturale des intérieurs du bâtiment, en omettant délibérément d'y faire référence, tout en refusant de reconnaître que la force du lieu tient à la multiplicité des usages et activités hébergées en son sein.

Il est impératif de démonter les discours, remplis de préjugés, qui affirment qu'au-delà des façades, le Palais du Midi et ses activités ne méritent pas d'être sauvegardés, qu'on pourrait les sacrifier. Ces discours ne reposent sur aucun fondement éthique ni scientifique.

Afin de mettre en lumière et de protéger ses spécificités architecturales, son histoire industrielle et collective, son intérêt social et sa portée immatérielle, l'ARAU a déposé, en juillet 2023, une demande de classement du Palais du Midi, intérieurs compris. Le gouvernement régional n'a, pour l'instant, pas encore pris de décision quant à une éventuelle ouverture de la procédure de classement.

C'est dans ce contexte qu'a été déposée la candidature du Palais du Midi au programme « [7 Most Endangered Monuments](#) » piloté par Europa Nostra, fédération paneuropéenne du Patrimoine. Cette candidature, basée sur un travail documentaire minutieux, vise à rappeler l'urgence d'une protection patrimoniale de ce « palais du peuple » d'un hectare en plein centre-ville. Elle permet aussi de mieux sensibiliser le grand public et les autorités à la valeur de ce patrimoine.

Dans un très court terme, l'objectif de la mobilisation autour de cette candidature, est d'éviter que toutes les activités aujourd'hui accueillies dans le Palais ne soient forcées de déménager, dans une totale opacité de décisions : en désertant les lieux, on vide le bâtiment de son sens, on lui retire sa raison sociale. La continuité des occupations fait justement la force du Palais du Midi depuis 150 ans ! Il convient donc

d'exiger à la Ville de Bruxelles plus de transparence dans la programmation des opérations de déménagement et de rénovation du bâtiment.

Quatre idées reçues à déconstruire sur le Palais du Midi

L'histoire du Palais du Midi, son rôle social dans le quartier et au-delà, souffrent d'un manque cruel de connaissance et de reconnaissance. Plusieurs idées reçues circulent en effet et à l'égard du Palais du Midi : il s'agit de les déconstruire !

1. Il n'y aurait presque plus d'éléments « d'époque » dans le Palais du Midi : on peut donc faire table rase

Cette attitude vis-à-vis d'un bâtiment public historique n'est pas pertinente : elle reviendrait à considérer que les rénovations successives et les adaptations du lieu à l'évolution des fonctions qu'il a abrité (sans aucune interruption dans son utilisation publique) seraient sans valeur. Or, ce qui fait justement la richesse de ce lieu est le « télescopage » d'époques et de fonctions, d'usages. Les interventions ultérieures à la construction du Palais du Midi (à la fin des années 1920 et 1970 principalement) ont-elles aussi une valeur et constituent des périodes de référence dans l'histoire du lieu. On se réfère ici à la rénovation de Maurice Van Ysendyck (architecte qui a également reconstruit l'hôtel communal de Schaerbeek) qui a adapté le bâtiment pour y abriter les services administratifs de la Ville de Bruxelles à partir de 1927, mais aussi à l'implication dans les années 1970-80 des frères André et Jean Polak (frères du Michel), connus pour avoir travaillé sur l'Atomium, et qui contribuèrent aussi à l'adaptation du Palais du Midi en complexe sportif de la Ville de Bruxelles.

Au-delà de ces interventions remarquables, relevons que de nombreux éléments d'origine ont été maintenus, entre autres au niveau des façades et des toits (mais pas seulement), et qu'il conviendrait bien évidemment de les identifier et de les protéger. La Ville de Bruxelles a justement fait réaliser une étude historique en 2021, et cette dernière constitue une bonne base pour développer ce travail de relevé et de conservation !



2. Le bâtiment serait complètement « désuet » et obsolète

Quelques recherches dévoilent rapidement que la Ville de Bruxelles et la Région ont continuellement et régulièrement investi dans l'entretien et l'adaptation du bâtiment pendant un siècle, des années 1920 jusqu'aux années 2020. Pour ne citer que les plus récents investissements : rénovation du parquet et des tribunes en 2012, rénovation des devantures commerciales en 2014, projet de restauration patrimoniale des façades, d'une partie des toitures et des verrières en 2019, installation de nouveaux marquoirs et inauguration d'une salle de boxe thaïe en 2020, peinture des toitures en 2021. Notons que ce qui a fait le plus défaut ces dernières décennies (et le plus de tort pour l'image du bâtiment actuellement) est le manque d'entretien des façades. Mais c'est justement pour cela que la récente étude historique (2021) avait été commanditée...

3. Les façades seraient de toute façon sauvées et préservées, seuls les intérieurs seraient démolis

Les façades du bâtiment ainsi que celles du Passage du Travail (passage public au milieu du Palais du Midi, aujourd'hui condamné) ne bénéficient aujourd'hui d'aucune mesure de protection. L'ampleur de l'opération de façadisme (un périmètre de plus de 450 m, sans compter le Passage du Travail !) et la lourdeur des travaux envisagés peuvent faire craindre une très forte fragilisation et déconsolidation des façades d'origine.

4. Le Palais du Midi n'abrite que des fonctions « ordinaires »

Parce qu'il est un bâtiment « utilitaire » regroupant des fonctions considérées non « prestigieuses », comme des équipements collectifs populaires (écoles, complexe sportifs...), le Palais du Midi serait « ordinaire », et donc sans valeur. Cette posture nie l'importance du patrimoine social des usages et l'identité d'un lieu, constitutif de la cohérence et de l'intégrité de son patrimoine !

Table des matières

Le patrimoine du Palais du Midi – Sources et références

Un siècle d'investissements publics et de rénovation de la Ville de Bruxelles (principales dates et phases de rénovation)

Les investissements récents dans le Palais du Midi en sources et images

- 2008-2012 : Contrat de quartier « Rouppe »
- 2012 : rénovation du parquet et des tribunes
- 2014 : rénovation des devantures commerciales
- 2019 : projet de restauration patrimoniale des façades, d'une partie des toitures et des verrières
- 2020 : installation de nouveaux marquoirs
- 2020 : inauguration d'une salle de boxe thaïe
- 2021 : les toits peints en blanc
- Octobre 2022, document produit dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine CRU 7 « autour de la gare du Midi »

Autres documents distribués lors de la conférence de presse



Le patrimoine du Palais du Midi – Sources et références

CHRONIQUES DE LA MATINALE

Le Palais du midi, monument phare de l'éclectisme

06 oct. 2023 à 09:50 - mise à jour hier à 09:28 · 4 min

Par Tania Markovic via Musiq3

PARTAGER [Ecouter l'article](#)

À l'occasion de la [Biennale d'architecture éclectique de Bruxelles qui s'ouvre ce week-end](#), nous vous proposons de revenir sur un monument emblématique de ce style, le Palais du Midi, dont l'intérieur est aujourd'hui menacé de destruction dans le cadre du projet contesté d'agrandissement du réseau métropolitain bruxellois. Mais d'abord, c'est quoi l'éclectisme ? Et comment s'incarne-t-il dans le paysage bruxellois ? Rencontre avec la directrice de l'ARAU, l'Atelier de recherche et d'action urbaine, Marion Alecian, en première ligne pour défendre ce patrimoine "architectural et social". Précisons au passage que l'ARAU fait partie du réseau *Explore Brussels*, organisateur de la Biennale.

Sour ce : RTBF



ANNEXE III.A : ETUDE HISTORIQUE

LE PALAIS DU MIDI

AVANT PROJET // JUIN 2021



L'étude pilotée par Architectures Parallèles

Région de Bruxelles-Capitale
INVENTAIRE DU
PATRIMOINE
ARCHITECTURAL

Inventaire
Carte
Communes
Glossaire
Liens

Recherche rapide

Recherche avancée

AAA NL



Noti ce de l' inventai re régi onal en li gne

Un siècle d'investissements publics et de rénovation de la Ville de Bruxelles (principales dates et phases de rénovation)

Quelques dates importantes (demandes de permis) pour la restauration/rénovation/adaptation du bâtiment, révélatrices des investissements des autorités bruxelloises et des budgets publics qui ont été alloués à l'entretien et à la conservation du bâtiment des années 1920 aux années 2020.

- 1926 : l'administration de la Ville de Bruxelles entreprend des restaurations en vue de l'installation de ses services. Suivi des travaux et adaptation du bâtiment par Van Ysendyck et par l'ingénieur de la Ville.
- Années 1930-1940 : travail au niveau des commerces au rez-de-chaussée, locaux adaptés et vitrines embellies.
- Années 1950-1960 : travaux d'entretien et de restauration de la Ville (lanterneaux, châssis...). Questionnement de la Ville sur un déménagement possible et la plus-value éventuelle du bâtiment consécutive à la fin des travaux de la Jonction Nord-Midi et « grâce » à l'augmentation du trafic. Finalement, la Ville décide de rester et entreprend de nouveaux travaux de rénovation. Grande entreprise de rénovation en 1952.
- 1973 : construction des nouvelles tours de bureaux boulevard Anspach. La Ville quitte le Palais et programme différentes phases de rénovation. Les architectes André et Jean Polak sont les architectes mandatés pour ces travaux en 5 phases.
1977 : Remise en état des façades et rénovation/homogénéisation des cellules commerciales
1979-1986 : construction du complexe sportif et intégration des gymnases et salles de sport, mais aussi de billard, salon fumoir... et nouveau parking de 52 places.
1980 : ajout de salles de classe / développement de l'équipement scolaire
1986 : phase 4 des travaux de rénovation (avec intervention de l'ARAU suite à l'enquête publique, commission de concertation le 14 octobre 1986)
Dernière phase, 1986 : (nouveau) nettoyage de toutes les façades
- Années 2000 : investissements (régionaux) dans le cadre du Contrat de quartier Rouppe (2008-2012)
- 2013 : permis de la Ville pour les peintures de devantures commerciales

Les investissements récents dans le Palais du Midi en sources et images

Rouppe (2008-2012)

La priorité du Contrat de Quartier Rouppe était portée sur 4 axes suivant l'arrêté de 1994 (modifié en 2010) :

- Espace public et voiries avec l'intervention sur les axes transversaux du quartier et lieux propices à la détente
- Logement : avec une volonté de maintenir toutes les couches de la population – travail sur la salubrité en améliorant le bâti – création de grands logements
- Amélioration ou création d'équipements collectifs
- Volet socio-économique par le développement de structures et d'activités axées sur l'inter-générationnel avec un renforcement du lien social entre les différentes communautés souvent de primo arrivants

Résultats

Des logements ont été créés rue Terre-Neuve et place Rouppe avec une priorité sur les grands logements et les logements basse énergie – soit 13 appartements répartis sur 2 propriétés. Malheureusement l'acquisition de la rue Van Helmont par expropriation n'a pas pu se faire.

La rénovation et/ou la mise en valeur des espaces publics a été importante dans ce contrat de quartier : rue du Midi – rues Basse/Fontaine/Sallaert (début des travaux 2018 – opérateur Beliris) les rues d'Accolay – Van Helmont – Tanneurs – Chaufferette – le passage du travail.

Les équipements d'infrastructure ont été portés sur la crèche Rouppe – le réaménagement de la salle de sport Buls – la rénovation d'immeubles par le Projet X et la mise en valeur du Palais du Midi par une intervention sur les vitrines.

Les opérations socio-économiques pour un montant de 6 millions (Ville et Région) ont permis un renforcement de la cohésion sociale et de l'accueil des primo-arrivants par le biais de diverses formations.

Le Contrat de Quartier Rouppe a été un levier important. Le quartier change par la rénovation des immeubles Querelle (en cours) et la construction de logements rue des Tanneurs par le Logement Bruxellois.

2008-2012 : Contrat de quartier « Rouppe »



Contrat de Quartier Rouppe

Client : Ville de Bruxelles/Région Bd-Capitale
Budget : 20 000 000 €
Tags : Stedenbouw Participatie
Year : 2008

Une attention particulière a été portée sur le commerce et l'incontournable mixité d'un quartier très dense et vivant.

Dans le contrat de quartier important situé au centre-ville de Bruxelles. Il s'agit d'agir sur trois volets : logements, espaces publics et projets socio-économiques. Un processus qui a nous a permis d'écouter de nombreuses propositions, notamment en aménagement d'espaces publics et identités commerciales.

Dans la conduite de l'étude pour le contrat de quartier «Rouppe», nous avons multiplié les événements participatifs, afin d'enrichir le diagnostic et de confronter les pistes de projet à la population, aux associations et institutions présentes dans le processus.

Dans nos propositions programmatiques, nous avons insisté sur l'aspect durable du quartier. La verdisation de la jonction Nord-midi, l'isolation du bâtiment, la mise en place d'une mobilité alternative et la création de lien social dans le quartier ont été au centre de nos préoccupations.

Basket: le Palais du Midi fait peau neuve

Heureux sportifs du Palais du Midi dont le parquet et les tribunes ont été entièrement rénovés. L'inauguration avait lieu hier en présence de Freddy Thielemans, Emir Kir et Bertin Mampaka...



Par Sudinfo
Publié le 24/05/2012 à 09:11



" A l'origine, le Palais du Midi est un lieu mythique de la cité. Peu de villes disposent d'un lieu pareil à l'intérieur de la cité", expose le bourgmestre de la Ville venu inaugurer les nouvelles installations. La rénovation du Palais s'accompagne aussi d'un embellissement extérieur. " Près de 25.000.000€ sont investis dans le quartier Rouppe pour aider celui-ci à respirer via notamment la rénovation de façades." L'Echevin des Sports de la Ville Bertin Mampaka a également souligné l'impact social d'une rénovation pareille. " L'enjeu social est terrible. Le sport n'est pas la cinquième priorité des hommes politiques mais c'est une réalité pour la Ville. L'utilisation optimale des installations du Palais du Midi devenait impossible pour les sportifs le fréquentant. Le revêtement de la salle omnisports, utilisé en 1982 lors de la dernière grande rénovation, se liquéfiait et s'écoulait sous les planches du parquet. "







Le quadruple champion du monde Youssef Boughanem ouvre une école de boxe thaïe dans le quartier Stalingrad «pour aider les jeunes»

L'école de boxe thaïe Youssef Boughanem a été officiellement inaugurée au cœur du quartier Stalingrad à Bruxelles, **au sein du complexe sportif du Palais du Midi.**

Publié le 10-09-2020 à 16h40

Enregistrer



Palais du Midi : le quadruple champion du monde Youssef Boughanem ouvre sa propre école de boxe thaï



Partager l'article

Le quadruple champion du monde de boxe thaï Youssef Boughanem a inauguré, ce mercredi, sa propre école de boxe à Bruxelles, au Palais du Midi.

09 septembre 2020 - 18h35

Il s'agit d'un projet sportif, mais aussi social. Notre équipe a assisté aux premiers cours, ce mercredi.

« C'est clairement un message, la Ville de Bruxelles s'intéresse aux sports pratiqués par les Bruxellois dans le quartier, ici. Et c'est clair qu'on va donner de l'espace pour ces sports-là. On a du respect pour le parcours de gens qui comme Youssef ne sont partis de rien. » (Benoît Hellings)

ACCUEIL / ACTU

Bruxelles: les toits du Palais du Midi peints en blanc pour mieux réguler la température du bâtiment

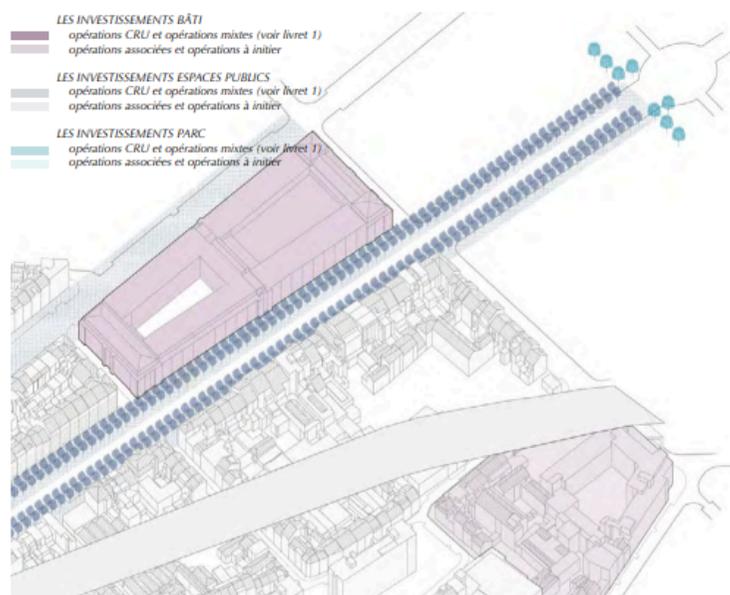
Publié le 14/09/21 à 13h25 par Benjamin Vande Velde



La ville a investi 28.000 euros dans cette peinture isolante qui permettrait une belle économie d'énergie.

Octobre 2022 : documents produits dans le cadre du Contrat de rénovation urbaine CRU 7 « autour de la gare du Midi »

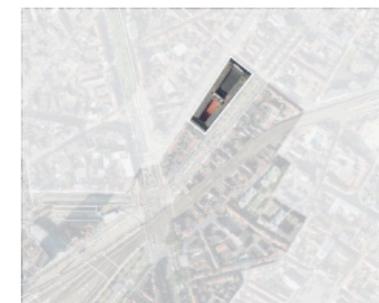
CRU 7 AUTOUR DE LA GARE DU MIDI



021

PALAIS DU MIDI REMISE EN ÉTAT DES CAVES ET AMÉLIORATIONS DES INFRASTRUCTURES

SITUATION DE FAIT EXISTANTE	
ADRESSE	AV DE STALINGRAD / BD LEMONNIER / VAN DER WEYDEN / DE LA FONTAINE
N° CADASTRE	187/02A6
SITUATION	PALAIS HISTORIQUE
PROPRIÉTAIRE	VILLE DE BRUXELLES
ÉTAT	À RENOVER
SUPERFICIE	8764 M ² AU SOL
GABARIT	R+3
STATUT DE DROIT EXISTANTE	
PRAS	ZONES D'ÉQUIPEMENT D'INTÉRÊT COLLECTIF OU DE SERVICE PUBLIC / ZONE D'INTÉRÊT CULTUREL, HISTORIQUE ET D'EMBELLEMENT
PAD	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF
PPAS	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF
PERMIS DE LÔTIR	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF
ZONE DE PROT.	NON COUVERT PAR UN PÉRIMÈTRE ACTIF. BIEN À L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE LA RÉGION
INVENTAIRE SOL	CATÉGORIE 3



CONSTAT(S) ET PROJET

Ancien marché couvert et imposant complexe commercial de style éclectique, construit de 1875 à 1880 sur les plans de l'architecte W. Janssens pour la «Compagnie générale des Marchés».

Le chantier du métro 3 dont le tracé passe sous le Palais du Midi nécessite une remise en état des caves. Une partie de cette remise en pristin état sera prise en charge par l'entrepreneur du marché de travaux du Métro 3.

Par ailleurs, la Ville de Bruxelles vise à améliorer les infrastructures de ce Palais du Midi.

DONNÉES DU PROGRAMME	
CONTENU	RÉNOVATION DU BÂTIMENT
SUPERFICIE	À DÉTERMINER
GABARIT	R+3
MODÈLE FINANCIER	OPÉRATION À INITIER PRISTIN ÉTAT : CSC M3 COMPLÈMENT : BRUXELLES MOBILITÉ / VILLE DE BRUXELLES

BUDGET PRÉVISIONNEL ET PLANNING	
BUDGET TVAC	À DÉTERMINER
PLANNING	À DÉTERMINER. LE PLANNING DÉPEND DE LA FINALISATION DU CHANTIER MÉTRO3 ET DES CAPACITÉS DE FINANCEMENT DES TRAVAUX



**Autres documents distribués en version papier
lors de la conférence de presse :**

- Copie du dossier transmis à Europa Nostra (rédigé en anglais) dans le cadre du programme *7 Most Endangered Monuments & Sites*
- Copie des pages consacrées au Palais du Midi de l'ouvrage *Bruxelles 1000, une histoire capitale* de Jacques Dubreucq, (2000)
- Copie de la ligne du temps et de deux plans de synthèse de l'étude historique datée de juin 2021 (©Architectures Parallèles, Avec : JZH & Partners, Lori Mahmoudian et Emmanuelle Job)



ARAU

**Atelier de recherche
et d'action urbaines**

Rue du Midi, 165 1000 Bruxelles
+32 (0)2 219 33 45

arau.org / info@arau.org
f (ARAU asbl) / **t** (@arau_bxl)